

# actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

## Châtelaine et son avenir

*Le quartier de Châtelaine reste en devenir. Son potentiel de développement à long terme représente globalement environ 2300 habitants supplémentaires, dont 900 à court terme, et 500 emplois. Cela signifie donc que la commune devra y réaliser de nombreux investissements en terme d'équipements publics. Notre dossier.*



Cet été, transats et jeux d'échecs géants ont été installés dans le parc du Jardin Robinson

© Frank Mentha

Notre encart : toutes les activités pour les enfants



Edité par l'Administration  
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY  
M. Jean-Claude STEVAN  
Mme Annette GIRARDOT  
Mme Malory MEX  
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro:

Parution semaine

du 21 septembre 2005

Délai rédactionnel 29 août 2005

Journal tiré à

16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier couché mat 115 gr.

## Sommaire



© Frank Mentha

P. 3

### Châtelaine et son avenir

Le quartier de Châtelaine abrite environ 5900 personnes sur les 31 200 que comptait la commune au début de l'été et environ 900 emplois.



© Frank Mentha

P. 5

### Bienvenue à l'EVE Bourquin

Un nouvel espace de vie enfantine voit le jour à Châtelaine, regroupant un jardin d'enfants, une halte-garderie et un accueil adultes/enfants



© LDD

P. 15

### Journée sport pour tous

Venez nombreux découvrir toutes les possibilités de pratiquer un sport, gratuitement, le samedi 3 septembre au Lignon.



© LDD

P. 16

### Swiss World Music Festival

Pour sa première édition le Swiss World Festival donne le ton en proposant un festival entièrement gratuit, réparti sur trois scènes.



© LDD

P. 26

### Canal 29 a 30 ans

A cette occasion, notre télévision locale organise une journée «Porte Ouverte» le samedi 17 septembre à partir de 11h30.

# Châtelaine et son avenir

**D**ans sa partie verniolane, le quartier de Châtelaine est délimité par la route de Meyrin au nord, l'avenue du Pailly à l'Ouest, l'avenue de l'Ain au sud-ouest et les avenues Edmond-Vaucher et Henri-Golay à l'est. Il abrite environ 5900 personnes sur les 31 200 que comptait la commune au début de l'été et environ 900 emplois. Si aucune augmentation massive de la population verniolane n'est à prévoir dorénavant, il n'en reste pas moins que d'ici une vingtaine d'années le nombre total des habitants de ce quartier pourrait tout de même passer à environ 8200 (+ 39%). De même, le nombre d'emplois sur place pourrait connaître un heureux développement, passant de 900 à 1400. Cette évolution est liée à l'attrance qu'exerce le canton de Genève sur la région, ainsi qu'à son dynamisme économique (aéroport international, horlogerie, banques, chimie fine, négoce, etc...) et à sa qualité de vie.

Ces chiffres quant au développement à venir du quartier résultent de l'analyse des plans localisés de quartier (PLQ) d'ores et déjà adoptés et par des réserves de terrains situés en zone de développement 3 et occupés par des villas. Un PLQ est un instrument urbanistique qui a force de loi, contrairement aux plans directeurs cantonal et communaux. Ainsi, à court terme, le potentiel à bâtir s'élève à environ 300 logements et 13 000 m<sup>2</sup> d'activités. Cela se traduit par environ 900 habitants et 450 emplois supplémentaires. A moyen terme, on parle de 145 logements et 800 m<sup>2</sup> d'activités, soit environ 450 habitants et 30 emplois. Et à long terme, il s'agirait de 340 logements et de 1500 m<sup>2</sup> d'activités, soit envi-

ron 1000 habitants et 60 emplois supplémentaires.

## Jardins familiaux préservés

Malgré ces prévisions, la commune n'aura pas besoin d'entamer une procédure d'expropriation pour réaliser une école sur une partie des terrains occupés par les Jardins Familiaux de Châtelaine. Les terrains en question appartiennent à une association qui va célébrer son 75<sup>e</sup> anniversaire le 17 septembre prochain. « Nous pensions devoir y réaliser environ 20 nouvelles classes. Finalement, le Service cantonal de la recherche en éducation (SRED) s'est aperçu qu'il n'y aurait pas besoin de classes supplémentaires d'ici 2010", se réjouit le conseiller administratif Georges Zufferey. Ainsi, les projets de l'Etat de Genève visant à déclasser la zone pour y bâtir un maximum de logements sont gelés. Châtelaine conti-

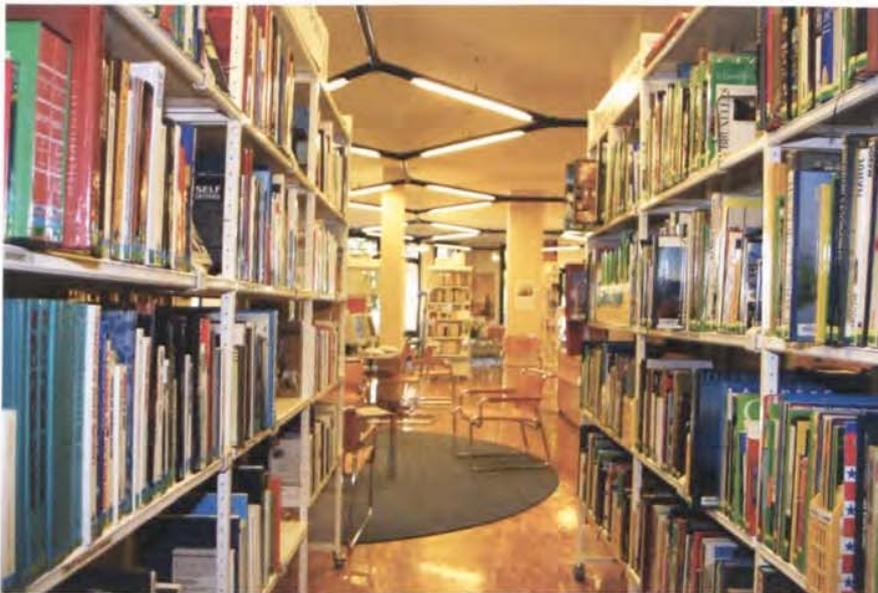
nuera à être doté de ce « poumon de verdure ».

## L'EVE Bourquin

Si l'Association des Jardins Familiaux de Châtelaine peut souffler, cela n'empêche pas Vernier de devoir compléter les équipements publics du quartier. Ainsi on ne peut que se réjouir du démarrage de la construction d'un EMS situé le long de la route de Vernier, juste après le viaduc de l'Écu. Les chambres donneront à l'arrière, côté parc, tandis que les services seront côté route de Vernier (voir notre thème précédent). Par ailleurs, un nouvel espace de vie enfantine ouvre ses portes le 29 août prochain: l'Espace de vie enfantine Bourquin (EVE Bourquin). Il se situe au rez-de-chaussée d'un nouveau bâtiment scolaire de deux étages récemment édifié à l'arrière de la Ferme Bourquin (avenue de Châtelaine 68). Il va accueillir



Les jardins familiaux, un poumon de verdure au cœur de Châtelaine



© Frank Mentha

L'immeuble administratif situé en plein centre du quartier abrite déjà la ludothèque et la bibliothèque

le jardin d'enfants Casse-Noisettes lequel quitte le chemin de l'Etang afin de libérer de la place pour la Fédération des services privés d'aide et de soins à domicile (FSAD). A cela s'ajoute une nouvelle halte-garderie qui offre beaucoup de souplesse pour des gardes occasionnelles (14 places de maximum 4 heures). Enfin, l'EVE Bourquin sera doté d'un accueil adultes/enfants les lundis et jeudis, soit les jours où la halte-garderie sera fermée. Il s'agira d'un lieu d'écoute et d'échange. Quant à la partie école enfantine de l'Espace Bourquin, La conseillère administrative Nelly Buntschu nous a confié qu'elle sera mise à disposition du Département de l'instruction publique pour diverses formations jusqu'à la rentrée 2006-2007.

### Maison de quartier ?

«Le quartier de Châtelaine est sans doute l'un des plus intéressants car tout y est à réfléchir, tout y est en devenir. Il s'est construit sans vision à long terme. Nous devons justement avoir désormais une telle vision», résume le conseiller administratif Thierry Apothéloz. Et ce dernier de présenter Vernier ainsi : le village était la géné-

ration des grands-parents, les quartiers du Lignon et des Avanchets sont les parents, et Châtelaine est un enfant. Une chose est indéniable: Châtelaine sera l'endroit où la commune va devoir le plus investir, quand bien même il y existe déjà le Jardin Robinson de Balexert et l'Association Brico-Jeunes. La grande question que se posent les autorités : Faut-il y réaliser une maison de quartier ? Pourquoi pas en collaboration avec la Ville de Genève, d'ailleurs. Aire-Le Lignon, les Avanchets et Vernier possèdent déjà la leur. L'Arcade Emploi-Jeunes située justement à l'avenue de Châtelaine remplit d'autres fonctions, relevons par ailleurs qu'elle a été rebaptisée Arcade Emplois du fait que les adultes peuvent désormais aussi en bénéficier. Une réflexion va maintenant être entamée sur les besoins d'accueil pour les structures enfants et adolescents. «Il faut éviter d'être mis devant les faits accomplis et de devoir ensuite jouer les pompiers», ajoute le conseiller administratif. La commune a le souci de maintenir également les commerces, lesquelles permettent d'entretenir les échanges et la vie dans le quartier au jour le jour. A ce propos, on peut se féliciter

de l'initiative des concierges de l'immeuble 58 avenue Crozet, lesquels décorent magnifiquement le hall d'entrée à Noël mais surtout y organise même une fête !

### Déplacement du Centre d'action sociale et de santé ?

L'achat du IAC, l'immeuble administratif situé en plein centre du quartier et abritant déjà la ludothèque et la bibliothèque, devait permettre d'y déplacer le Centre d'action sociale et de santé. Or, un recours d'un des locataires du IAC bloque tout et retarde la demande de crédit auprès du Conseil municipal. Le problème est que les demandes d'assistance auprès de l'Hospice Général ont grimpé de 25% rendant trop exigus les locaux du CASS situés au chemin de l'Etang.

### Circulation et parking

Difficile de ne pas parler de la problématique des transports à Châtelaine. Nelly Buntschu et ses collègues souhaitent bien évidemment que toute la zone soit mise en zone bleue. Des études sont en cours. Une demande a été faite auprès de l'Office des transports et de la circulation pour éviter les «voitures ventouses» du fait que la Ville de Genève a déjà pu mettre ses rues du quartier en zone bleue. «Nous n'aimerions pas faire quelque chose sans consulter Meyrin et le Grand-Saconnex. Sinon cela ne servira qu'à déplacer le problème. Le but est de trouver des solutions intercommunales. Il faudrait créer un parking relais (P & R) le plus près possible du Cern afin de gagner en efficacité», observe la magistrate.

La décision de créer des macarons ou non sera prise par le Conseil municipal cet automne. Quant à la pétition «mieux-vivre à Châtelaine» qui prévoyait de rétrécir la route cantonale, aucune solution n'a été trouvée. Elle a été renvoyée au Conseil d'Etat.

Serge Guertchakoff

# L'EVE Bourquin ouvre ses portes

*L'EVE Bourquin se situe au rez-de-chaussée d'un bâtiment scolaire de deux étages dans le quartier de Châtelaine. Il bénéficie de son propre jardin.*

## Renseignements pratiques

L'institution dépend du Service de la Petite Enfance de la Commune de Vernier. L'équipe éducative se compose d'une co-direction et de professionnels de la petite enfance.

## Adresse

Avenue de Châtelaine 68  
1219 Châtelaine

## Horaires

### Jardin d'Enfants

lundi et mardi de 08h00 à 12h00  
jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30

### Halte-Garderie

mardi et vendredi de 08h00 à 12h00  
de 13h30 à 17h30

### Accueil adultes/enfants

lundi et jeudi de 08h00 à 12h00  
de 13h30 à 17h30

## Fréquentations

### Jardin d'Enfants

minimum 2 demi-journées  
maximum 4 demi-journées

### Halte-Garderie

minimum 1 heure  
maximum 4 heures

### Accueil adultes/enfants

respectant l'harmonie du groupe

## Admissions

### Jardin d'Enfants

17 enfants dès 2 ans jusqu'à 5 ans



### Halte-garderie

14 enfants dès 18 mois jusqu'à 5 ans

### Accueil adultes/enfants

ouvert aux parents, familles, familles d'accueil, etc. et aux enfants de la naissance jusqu'à 6 ans

## Inscriptions

### Jardin d'Enfants

Une journée d'inscription est organisée courant janvier, toutes les informations nécessaires sont communiquées via le journal « Actualités Vernier » ainsi que sur le site Internet [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch).

### Halte-Garderie

Téléphoner au 022 306 06 85 la

veille de l'accueil, soit les lundis et jeudis, entre 9h00 et 12h00

## Vacances annuelles

Jours fériés et vacances scolaires, selon annexe au règlement spécifique.

## Tarifs

Selon les barèmes édictés par la commune de Vernier.

## Spécificités

### Jardin d'enfants

Le Jardin d'Enfants accueille des enfants inscrits selon des demi-journées fixées pour toute une année scolaire.

C'est un lieu de socialisation et de découverte favorisant la rencontre avec l'autre.

Diverses activités d'éveil, de jeux libres et de créativité sont proposées selon un projet pédagogique adapté à l'âge et au développement des enfants. Un temps d'adaptation est prévu.

### Halte-Garderie

La Halte-Garderie a trois particularités essentielles qui la différencie du Jardin d'Enfants : elle offre la possibilité aux parents de confier leurs enfants pour une garde occasionnelle, les horaires sont souples et s'adaptent aux besoins ponctuels des parents et pour finir les activités sont diversifiées et conviennent aux différents âges.

Il est important que l'adulte prenne le temps d'accompagner l'enfant dans son nouveau cadre.

### Accueil adultes / enfants

L'accueil adultes/enfants offre un lieu d'écoute et d'échange, de socialisation, d'épanouissement et de bien-être.

La présence de l'adulte est obligatoire.

C'est un lieu de rencontre et de ressources dans un espace conçu pour l'enfant de 0 à 6 ans.

### Objectifs du lieu

- Créer un lieu sécurisant et adapté où chacun pourra s'épanouir.
- Accueillir les enfants sans distinction d'origine, de culture, de religion et de conditions sociales.
- Suivre le développement de l'enfant dans un cadre pédagogique adéquat.
- Accompagner l'évolution de l'enfant selon son rythme et dans le

respect de sa personnalité.

- Etre un lieu de prévention.
- Offrir un espace sécurisé adapté à l'âge et aux besoins de l'enfant.
- Initier progressivement l'enfant aux limites nécessaires à la socialisation.
- Etre un espace d'écoute, de partage et d'échange entre l'enfant, ses parents et l'équipe éducative.
- Accompagner et guider l'enfant dans son apprentissage et ses découvertes.

### Service de la Petite Enfance

Rue du Village 9

Case postale 520 - 1214 Vernier

E-mail [petite-enfance@vernier.ch](mailto:petite-enfance@vernier.ch)

Tél. 022 306 06 80

Fax 022 306 06 81

Ouverture et réponse téléphonique de 9h à 12h et de 14h à 17h

Bus 6, 19, 52, arrêt Vernier-Ecole



Le nouveau bâtiment abritant l'EVE et l'école Bourquin

© Frank Mentha

# Taxe professionnelle communale

*Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus de s'annoncer spontanément à la Mairie*

## Mise à jour des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318 C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, **même non inscrites au registre du commerce**, exerçant sur le

territoire de la commune de Vernier une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la commune de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège

est situé dans d'autres cantons **sont également soumis à la taxe professionnelle communale.**

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier, tél. 022 / 306 06 40.

## Conseil municipal > séance du 28 juin 2005

Le premier objet voté est une délibération présentée par le Conseil municipal. Intitulée «Assurer la pérennité des institutions de la petite enfance sans grever les finances de la commune», elle est acceptée par 27 oui et 4 abstentions. Il a été décidé :

1) de charger le conseil administratif de définir et de présenter un plan directeur des institutions de la petite enfance en accordant une priorité au projet de crèche SIG - Commune de Vernier puis au projet «familles d'accueil à la journée» pour 2006 et en envisageant d'autres possibilités;  
2) de prévoir le financement des projets SIG - Commune de Vernier et «familles d'accueil à la journée» ainsi

que les ajustements financiers inhérents aux crèches existantes pour le budget 2006;

3) de charger le Conseil administratif de proposer toute solution permettant d'accroître le nombre de places d'accueil dans les limites des points 1 et 2;

4) de charger le Conseil administratif d'intervenir auprès de l'Association des communes genevoises pour trouver des solutions afin d'infléchir les critères et les normes en vigueur appliqués à la petite enfance;

5) de charger le Conseil administratif de présenter une analyse de la structure administrative de la petite enfance.

La seconde délibération concerne la participation de la commune de Vernier au capital de dotation de la Fondation Gustav Adolf Jenny dont le but est de restaurer la ferme sise à Vernier, 140 route d'Aire pour en faire un centre culturel et y organiser des activités culturelles destinées notamment aux habitants de la commune. Elle est renvoyée en commissions des finances, de l'économie et de l'administration.

Puis, un postulat intitulé « Santé = activité physique : un luxe ou un choix ? » est accepté à l'unanimité. Le Conseil municipal demande ainsi à

l'exécutif de réaliser et promouvoir une « ceinture verte verniolane » reliant entre eux les parcours pédestres existants, tout en améliorant ces derniers dans le but de permettre à tous les usagers (entre autres : familles, seniors, handicapés) de s'y promener.

Finalement, une résolution relative à l'éventuelle adhésion de la commune à la convention dans le domaine culturel entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et les communes signataires est renvoyée en commission de la culture et de l'information.

## Prochaine séance

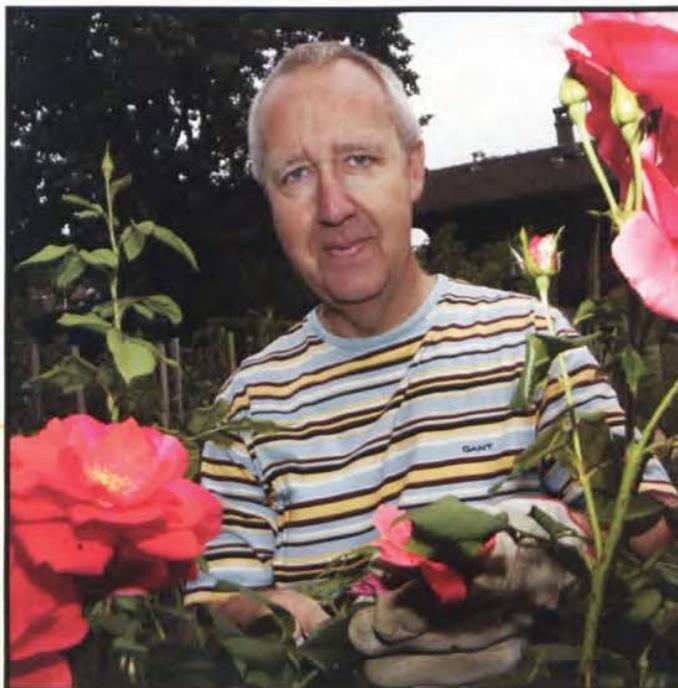
Mardi 4 octobre 2005.

Le procès-verbal des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

## Zoom sur...

### Pierre Terry

**Conseiller municipal, membre du parti démocrate-chrétien**



© Magali GIRARDIN

#### Quelle est votre passion ou hobby ?

« J'aime faire de grandes balades avec mon chien en forêt, au bord du Rhône ou en moyenne montagne dans la région d'Anzère. Je suis également amateur de jardinage, mais la terre devient de plus en plus basse. »

#### Quel est votre plat préféré ?

« La fondue moitié-moitié, par goût et pour le climat convivial qu'elle crée. J'ai de la peine à résister si l'on me propose d'en préparer et d'en manger une. »

#### Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Enfant, je passais tous les étés un mois à la campagne à Borex (VD), dans la grande maison de mon grand-père située dans un endroit magni-

fique en pleine zone agricole, en bordure d'une rivière et à proximité de vastes forêts de fayards. »

#### Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Mis à part la délocalisation des citernes des pétroliers (ce qui n'est pas très original), je rêve pour Vernier d'une meilleure péréquation financière intercommunale permettant de dégager plus de moyens financiers pour assurer les besoins futurs de la commune, notamment en matière d'assainissement, d'équipements publics et d'assistance sociale. »

#### Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Le groupe de hard-rock Deep Purple que j'ai beaucoup apprécié en concert à quatre ou cinq occasions. J'aime

aussi beaucoup Cécilia Bartoli ou Willy Nelson. »

#### Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Ozzie Osbourne pour ses prestations musicales et pour son amour pour les animaux... non je plaisante! La personnalité qui a été la plus marquante pour moi n'est pas forcément quelqu'un de célèbre. J'ai plutôt été sensibilisé par des gens dits « normaux » et par l'ensemble des contacts positifs et objectifs que j'ai pu avoir avec certains d'entre eux tout au long de mon existence. »

Propos recueillis par S.G.

# Conseil administratif > communications

## Séance du 14 juin 2005

### Parking à Vernier-Village

Le Conseil administratif donne son accord au lancement d'une étude sectorielle pour le recensement des places de parking à Vernier-Village à hauteur de CHF 25'000.- pris sur le budget de fonctionnement 2005.

### Centre des Tattes

Information de la cessation du service de transport scolaire entre les Tattes et l'école du Lignon faute d'élèves à transporter.

## Séance du 21 juin 2005

### Plan directeur des institutions de la petite enfance

Suite à la commission sociale qui a examiné le projet de crèche qui serait réalisée en collaboration avec les Services industriels de Genève (SIG), M. Apothéoz a proposé trois projets à défendre jusqu'à la fin de la législature, à savoir : 1.- EVE SIG - en collaboration avec les SIG ; 2. développement des familles d'accueil par une association du type le Nid ; 3. EVE Avanchets - nouveau bâtiment regroupant la crèche et le jardin d'enfants.

### Appartements relais

Le rapport sur l'expérience des appartements-relais est positif. Sur cette base, il est décidé d'étendre l'expérience avec trois nouveaux appartements-relais

### Chemin des Coudriers

Le projet d'aménagement du chemin des Coudriers sera piloté par la commune et les coûts totaux (estimés à CHF 1'800'000.-) seront répartis à raison de 55% pour la Ville de Genève et de 45% pour la commune. Le

projet prévoit une bande de roulement pour les véhicules, deux pistes cyclables et deux trottoirs.

### Chemin du Croissant

Accord au projet de lettre de la commune quant au projet de PLQ déposé et demandant un certain nombre de modifications, notamment en matière de mobilité et qui préconise un rapport différent entre les logements subventionnés et les autres.

### Arrêt de bus

L'exécutif donne son accord à la proposition d'un nouvel arrêt pour les lignes 6 et 19 devant l'école allemande et déplacement de l'arrêt Vernier-école entre l'école des Ranches et l'école de Vernier-Place.

### Rue de la Croix-du-Levant

Demande de droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 2989, sise rue de la Croix-du-Levant 9-10. Le Conseil administratif renonce.

## Séance du 28 juin 2005

### Conseil municipal

Annonce de dépôt d'une pétition « Habitats seniors » du Conseil des Anciens de Genève pour la construction de logements pour les aînés.

### Santé publique

Communication de l'Association des communes genevoises d'une fiche d'information du Département de l'action sociale et de la santé sur la canicule énumérant les différentes mesures à prendre.

## Séance du 5 juillet 2005

### Contrat de quartier

La première séance du comité de

pilotage s'est déroulée le 30 juin, présidée par le Maire. Il a procédé à la nomination des membres des groupes de projets et une décision a été prise concernant les travaux dans les locaux des Agents de sécurité municipale. Le comité a donné son accord sur le premier projet de budget.

### Club des aînés des Libellules

Accord du Conseil administratif pour l'ouverture du centre de quartier pendant tout l'été, sauf durant une semaine pour les grands nettoyages.

### Indice de capacité financière

Communication de l'indice provisoire applicable en 2006. Celui-ci s'élève à 49.92 points, soit juste en dessous de la barre de 50 points permettant à la commune de bénéficier encore pour 2006 d'une part privilégiée à 80 %.

### Appartements relais

La Fondation René et Kate Block donne son accord pour la mise à disposition de trois appartements-relais dans l'immeuble du Grand-Bay 16 aux Avanchets.

## Séance du 12 juillet 2005

### Chemin de l'Usine-à-Gaz

Une enquête publique a été ouverte pour l'aménagement d'un kit-école devant l'école des Libellules.

### Levée des ordures

Le mandat de levée des ordures est adjugé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006, à l'entreprise Transvoirie, sur la base des résultats de la soumission publique.

## Un 1er Août tout feu tout flamme

Suivant le tournus établi, la Fête nationale s'est déroulée cette année à Vernier-Village, dans le préau de l'école des Ranches.

La traditionnelle fête populaire a débuté en fin de journée au son de la Fanfare municipale et des chanteurs a cappella « A-Live » dont la prestation a été très appréciée.

Durant la cérémonie officielle, Monsieur Georges Zufferey, Maire, s'est exprimé, suivi de Monsieur Pierre Ronget, Président du Conseil municipal précédant l'intervention de Madame la Conseillère d'Etat Micheline Spoerri, invitée par nos autorités.



*Un feu de joie réussi*



*Mme Micheline Spoerri*





*Le grand feu d'artifice a ébloui l'assemblée*

L'assemblée a ensuite entonné en chœur l'hymne national.

Puis vint l'heure du cortège aux lanternes avec les enfants dans la rue du Village.

Durant toute la soirée, le succès des stands de restauration et buvette, tenus en majorité par les sociétés communales, ne s'est pas démenti.

Vers 22h15, la féerie du grand feu d'artifice a illuminé le ciel, avant que ne s'embrace le feu de joie.

La soirée s'est terminée en dansant, au rythme de l'Orchestre Guitars Plus.



*Plus de 3000 personnes ont participé à la fête*

Photos © Pierre Albouy

# Le cèdre du parc de Balexert doit être abattu



Lors de l'expertise des arbres de la commune nous nous sommes aperçus que ce magnifique cèdre présentait une cavité volumineuse du collet sans doute liée à une pourriture racinaire. La paroi résiduelle est réduite à 5 cm du côté Ouest, par grand vent, il pourrait se rompre au niveau du collet. Cet arbre représente donc un danger pour le public et les bâtiments alentours.

Le service des espaces verts a mandaté alors une nouvelle entreprise

afin d'effectuer une contre-expertise en utilisant une autre méthode d'analyse, la tomographie. Cette dernière permet de scanner le tronc et ainsi de connaître très exactement son état.

Cette étude a malheureusement confirmé la dangerosité de cet arbre et nous allons donc devoir procéder à son abattage prochainement. Une plantation de compensation sera effectuée dans le parc en collaboration avec les enfants du Jardin Robinson et les habitants du quartier.

Tomographies effectuées sur le cèdre, Parc Robinson, Vernier

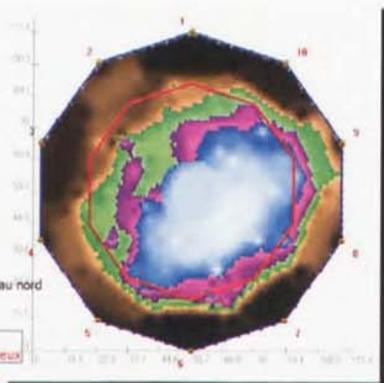


niveau de la mesure (200cm)

10 sondes en place, sonde no 1 au nord

env. 48% bois solide  
env. 38% de bois dégradé ou creux

La tomographie indique une altération excentrée en bleu-violet, avec possible cavité en bleu-ciel. Le vert montre du bois de transition. En brun et beige du bois sain présent en périphérie.



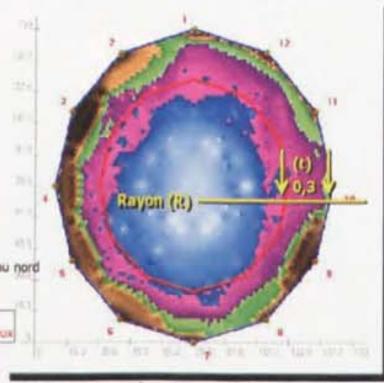
niveau de la mesure (40cm)

12 sondes en place, sonde no 1 au nord

env. 16% bois solide  
env. 73% de bois dégradé ou creux

La tomographie indique une altération centrée en bleu-violet, avec possible cavité en bleu-ciel. Le vert montre du bois de transition. En brun et beige du bois sain en très faible quantité présent en périphérie.

(en dessous ou juste à la limite des 30% du point de rupture selon Mattheck)



## Activités aquatiques

### Ecole de natation

Cours de 40 minutes

### Piscine couverte du Lignon

lundi-jeudi 16h40-21h00  
mercredi 08h30-12h00

### Bassin d'Avanchet-Jura

mardi-vendredi 16h30-21h00  
mercredi 08h50-16h15

### Bassin des Ranches

lundi-jeudi 16h30-21h00

### Tarifs (12 leçons, entrées comprises)

Gigogne CHF 60.-  
Enfant (dès 5 ans) CHF 84.-  
Adulte CHF 120.-

L'école de natation est réservée en priorité aux habitants de la commune. Les personnes n'habitant pas la commune peuvent s'inscrire le dernier jour des inscriptions, soit le 9 septembre 2005

### Aquagym

Piscine couverte du Lignon  
mardi-mercredi 18h30-19h45  
vendredi 09h45-11h

### Tarifs

(12 leçons, entrées non comprises)  
Adulte CHF 108.-  
AVS-AI CHF 96.-

### Inscriptions

**Pour la 1ère période, du 12 septembre au 9 décembre 2005**

Réinscriptions du 29.08 au 02.09.05  
Inscriptions du 05.09 au 09.09.05

Selon les horaires suivants :

lundi 17h30-20h30  
mardi au vendredi 7h30-11h45

Le paiement s'effectue comptant lors de l'inscription.

■ Renseignements et inscriptions:  
Secrétariat du service des sports  
Route du Bois-des-Frères 30  
1219 Le Lignon  
Tél. 022 306 07 70 (le matin)

## Journée «Canin-Malin»

Le service des espaces verts organise la 6<sup>ème</sup> journée conseils « Canin-Malin » aux propriétaires de chiens

**le samedi 24 septembre 2005  
de 10h à 15h30**

Sur l'esplanade et le parking via de Coisson/route de Peney

**Club Education Canine :**  
éducation, école des chiots

**Les Molo's :**  
présentation des races, conseils

**Société Canine Genève :**  
show musical, école des chiots

**Club Berger Belge :** obéissance

**Biomill :** tout sur l'alimentation

Buvette – grillade

Bus 6, 19 et 52 arrêt Vernier-Marché  
ou Vernier-Village

■ Renseignements :  
tél. 022 306 07 00,  
site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

## Récup'

### Déchets encombrants :

Mardi 6 septembre 2005

### Déchets métalliques :

Mercredi 7 septembre 2005

### Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés

PET : lundi, mercredi, vendredi  
PAPIER : lundi, mercredi, vendredi

VERRE : jeudi

ORGANIQUES : mardi

■ Renseignements :  
Centre d'entretien de Vernier,  
tél. 022 306 07 00.

## C'est à lire près de chez vous

### Soignez vos connaissances linguistiques dans vos bibliothèques

En plus des cours de langue, nous vous proposons **des livres en allemand, anglais, italien et espagnol**. Voici quelques nouveautés :

#### Das Frühstücksei : Gesammelte dramatischen Geschichten, von Loriot

L'auteur, Vicco von Bülow de son vrai nom, est né en 1923. Il est le maître incontesté de l'humour allemand et preuve vivante de l'existence même de l'humour allemand. Voici un recueil d'histoires qui montre l'étendue de son talent.

#### Frl. Ursula, von Heiner Link

Ce roman pourrait être lu comme la description des amours, des tentatives de séductions et des échecs amoureux d'un homme, si le ton de la description n'était pas allégé par un humour parfois cinglant.

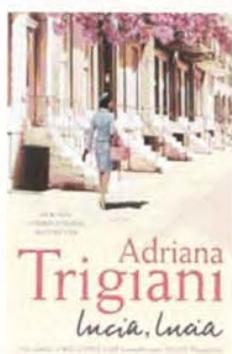
#### Blaue Wunder, von Idlikó von Kürthy



Elisabeth, 32 ans, a LE Chagrin d'amour de sa vie : Martin, son grand amour, a juste oublié de mentionner sa fiancée avec laquelle il quitte la ville dans quatre semaines. Elisabeth est prête à tout pour reconquérir son

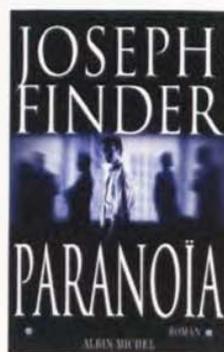
grand amour. Entre autres : mettre le feu au pull-over de son «adversaire», mise en scène d'un amour lesbien, suivre un cours de strip-tease...

#### Lucia, Lucia, Adriana Trigiani



Une histoire d'amour dans le Greenwich village des années 1950 : Lucia, fille d'immigrés italiens est considérée comme un bon parti par toutes les meilleures familles italiennes de la ville. Jusqu'à ce qu'elle tombe amoureuse d'un bel étranger. S'en suit une comédie de mœurs captivante entre choc des cultures et des générations ; choc entre les familles et enquête de moralité jusqu'au scandale qui éclabousse l'héroïne.

#### Paranoïa, Joseph Finder



Il n'est pas toujours judicieux de rendre service à son meilleur ami... Adam Cassidy va l'apprendre à ses dépens. Le dilemme est simple : la prison ou espionner Tryon Systems, l'entreprise concurrente de la société high tech pour laquelle il travaille. A la clef, un super job, beaucoup d'argent, une Porsche, et surtout, une fille belle à se damner... à sa place, qu'auriez-vous fait ? [Aussi disponible en français]

**Horaire estival** jusqu'au 27 août

**Avanchet** : lundi de 15h45 à 19h45

**Vernier** : mardi de 16h à 20h

**Châtelaine** : jeudi de 16h à 20h

#### Reprise de l'horaire habituel dès le lundi 29 août

##### Avanchet

Lundi	15h45 – 19h45
Mardi	14h00 – 18h00
Mercredi	14h00 – 18h00
Vendredi	14h00 – 18h00
Samedi	10h00 – 12h00

##### Vernier

Lundi	14h00 – 18h00
Mardi	16h00 – 20h00
Mercredi	09h00 – 12h00
Jeudi	14h00 – 18h00
Samedi	10h00 – 12h00

##### Châtelaine

Lundi	14h00 – 18h00
Mardi	14h00 – 18h00
Mercredi	09h00 – 12h00
	14h00 – 18h00
Jeudi	16h00 – 20h00

# Journée Sport pour tous

*Venez nombreux découvrir toutes les possibilités de pratiquer un sport, gratuitement, le samedi 3 septembre 2005 de 9h à 17h*

Cette journée a pour but d'encourager et de promouvoir la pratique du sport. Elle veut permettre à la population de prendre contact avec les diverses associations et sociétés sportives communales. Celles-ci présenteront des démonstrations et le public aura la possibilité de participer activement par des exercices d'initiation.

## NOUVEAU : Course pédestre

Gratuite

Départ du centre sportif du Lignon

Catégories	Année de naissance	Horaire	Parcours
Poussin-e-s	1999-1996	09h45	A – 1700 m.
Ecolier-ère-s	1995-1992	10h15	B – 2800 m.
Cadet-te-s	1991-1988	11h00	C – 4300 m.
Juniors	1987-1986	11h00	C – 4300 m.
Hommes/femmes	1985-1966	11h45	2xC – 8000 m.
Vétérans	1965 et avant	11h45	2xC – 8000 m.

**Dossard** : A retirer sur place dès 9h00, mais au plus tard 1 heure avant le départ de sa catégorie et à ramener en fin de course.

**Vestiaires** : Centre sportif du Lignon. Attention les vestiaires ne sont pas gardés.

**Assurances** : Chaque participant court sous sa propre responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

**Résultats** : Dès 15h30, prix spéciaux aux trois premiers de chaque catégorie.

## Centre sportif du Lignon

(derrière le centre commercial)

### Initiations pour tous

09h00 – 17h00

### Démonstrations

10h40–11h10	Danse
11h20–11h50	Mini-tennis
12h00–12h30	Rock acrobatique
12h40–13h10	Tennis de table
13h20–13h50	Escrime
14h00–14h30	Karaté
14h40–15h10	Judo
15h20–15h50	Boxe
16h00–16h20	Gym rythmique
16h30–17h00	Badminton

### Restauration

10h00–20h00

Buvette et grillades

### ■ Renseignements :

Service des sports,  
tél. 022 306 07 70 (le matin)  
Inscription possible en ligne sur  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Bus : 7 – 18 – 27 – 51 (6 avec  
correspondance 18 – 51)

## Piscine du Lignon

(route du Bois-des-Frères 30)

### Initiation

10h00–11h00	Baptêmes de plongée
11h00–11h45	Aquagym
11h45–12h45	Natation
12h45–13h45	Baptêmes de plongée
13h45–14h30	Natation
14h30–15h15	Aquagym
15h15–16h15	Baptêmes de plongée
16h15–17h00	Aquagym

# Swiss World Music Festival - Vernier

du 7 au 11 septembre 2005  
[www.world-festival.ch](http://www.world-festival.ch)



*Pour sa première édition, le Swiss World Music Festival donne le ton en proposant un festival entièrement gratuit, dédié uniquement à la World Music et réparti sur trois scènes.*

## Mercredi 7 septembre

Manu Dibango



Kékélé

Edo Santa Band (soirée africaine)

## Judi 8 septembre



Olodum (Brésil),  
 Batambo (salsa)

## Vendredi 9 septembre

Akim El Sikameya (arabo-andalou),  
 Natalia & Juana (danses orientales)

## Samedi 10 septembre

Tropical Attitude (Caraïbes)

## Dimanche 11 septembre

Musafir (Inde)

Ainsi que de nombreux groupes et artistes sur la **scène découvertes** avec, entre autres, Cisko Vibration, Africa Combo, Les échelas, Madhura, l'ensemble folklorique Raraul, ...

**World Club**, les DJ's Pato et Rody vont animer le World Club tous les soirs dès 21h00 avec leurs « Latin Sessions ».

**Carnaval TNT** : dimanche, les groupes et artistes de Trinidad & Tobago vont faire résonner les rues de Vernier village au son du Steelband et du Calypso. Pour y participer, inscrivez-vous sur notre site internet.

Divers **bars et stands** proposeront au public des boissons et mets savoureux, ainsi que de l'artisanat venant des cinq continents.

Un **fun park** (fête foraine) sera également de la partie pour amuser petits et grands.

Et pour finir, le **village des petits** fera le bonheur des enfants avec une garderie et des animations (horaires et infos sur notre site internet).

**Venez nombreux à Vernier-Village pour faire la fête au Swiss World Music Festival !**

Accès par les transports publics conseillés

Bus 6 et 19 arrêt Vernier-école

### Renseignements et horaires

[www.world-festival.ch](http://www.world-festival.ch)

Infoline : 022 / 341 24 54

# RAIFFEISEN

soutient le

## Swiss World Music Festival – Vernier

du 7 au 11 septembre 2005

[www.world-festival.ch](http://www.world-festival.ch)



**Gagnez** un des 25 accès à l'espace VIP Raiffeisen, valable pour 2 personnes à l'une des soirées du festival. Vous pourrez ainsi assister aux concerts depuis l'arrière scène et voir les artistes de près !

Pour participer au tirage au sort, il vous suffit de déposer votre bulletin de participation à notre agence de Vernier, **d'ici au 31.08.2005.**

Les gagnants seront avertis personnellement.

---

Je souhaite participer au **concours** afin de gagner un des accès à l'espace VIP Raiffeisen du **Swiss World Music Festival – Vernier** du 7 au 11 septembre 2005

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Téléphone : .....

## RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Chemin de Champ-Claude 1

1214 Vernier

Tél. 022 930 91 91

[www.raiffeisen.ch/geneveouest](http://www.raiffeisen.ch/geneveouest)



# Travaux en cours

Depuis le 4 juillet, la commune a ouvert 5 chantiers dans le périmètre des écoles et de l'EVE du Lignon

Ces chantiers sont les suivants :

- réfection de la scène de la salle des fêtes ;
- réfection des étanchéités devant l'entrée de la salle des fêtes;
- modification du système de chauffage à distance alimentant les écoles;
- création d'une ventilation dans les salles de repas des bébés de l'EVE;
- réalisation de la première étape de modification des jeux des écoles;

Tous ces chantiers seront terminés pour la rentrée scolaire.

En septembre débutera la rénovation des façades des écoles, travail qui se réalisera par étapes successives durant 2 années et demi.

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de pénétrer dans le périmètre des chantiers. L'ensemble des écoles a été ceinturée par des barrières et il est recommandé aux parents de contrôler que les enfants ne pénètrent pas sur le site des travaux.

La commune décline toute responsabilité en cas d'accidents intervenant sur le site, de jour comme de nuit.

## Clocher de Châtelaine

Des travaux sur le clocher de l'école de Châtelaine ont débutés en juin dernier.

Il s'agit dans un premier temps d'une réfection du clocher, de la consolidation des fixations des tuiles et d'une remise à neuf de l'ensemble.

La suite des travaux consistera au remplacement des tuiles et des éléments de charpente extérieurs, ainsi qu'à la pose de tôles de cuivres neuves.

Le chantier devrait s'achever à la fin du mois d'août.



Depuis juillet, la commune a ouvert cinq chantiers au Lignon

© Frank Mentha



## ELECTION DU GRAND CONSEIL ET DU CONSEIL D'ETAT (AUTOMNE 05) :

### VOTEZ LA LISTE SOCIALISTE

# Concrétisons le droit au logement dans un cadre de vie agréable

**Les Socialistes** entendent développer une politique du logement qui satisfasse les besoins prépondérants de la classe moyenne et défavorisée, tout en luttant contre les causes de l'appauvrissement de cette majorité de la population. **Les Socialistes** sont convaincu-e-s que l'on peut produire du logement économique qui soit de qualité.

Parallèlement, **les Socialistes** affirment ainsi que l'acte de construire ne saurait se comprendre comme un acte contre la nature, mais qu'il a toujours représenté un acte profondément culturel. Penser l'habitat, ainsi que ses prolongements et les activités humaines, qu'elles soient liées au travail, aux loisirs ou au plaisir, représente un formidable défi qui doit nous mobiliser autour d'enjeux culturels et de solidarité sociale.

**Les Socialistes** entendent donc mettre l'accent sur des projets de développement urbain en proposant des projets de qualité qui conjuguent le respect du paysage, la promotion de la qualité de vie, ainsi que l'ambition architecturale et urbanistique.

Quelques-unes de nos propositions :

- élaborer de nouveaux plans localisés de quartiers dans des secteurs-clés de l'agglomération, dont les zones villas non bâties, en partenariat avec les milieux concernés ;
- utiliser les moyens légaux à disposition dont le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique et le droit de préemption pour favoriser des projets de qualité ;
- développer un véritable concept des espaces publics dans les plans localisés de quartier ou dans les plans directeurs de quartier ;
- soutenir fermement le principe de mixité sociale tant à l'échelle de l'immeuble qu'à l'échelle du quartier, de la commune et du canton ;
- prévoir des objectifs par commune ou groupe de communes en vue d'un équilibre socio-économique sur le territoire ;
- offrir la possibilité de gabarits différenciés dans les projets de développement ;

- intégrer les services publics (CASS, poste, services cantonaux, boutique citoyenne, guichet citoyen) et les commerces de proximité dans l'ensemble des projets de développement ;

- prévoir des salles de réunion ou autres lieux collectifs dans les futures zones urbanisées, y compris à l'échelle de l'immeuble ;

- mettre en place un système de fonds de compensation de charges pour les communes les plus sollicitées par l'effort cantonal en matière de construction de logements, comme Vernier ;

- repenser la question de la péréquation fiscale plus adaptée aux capacités financières des communes.

**Visitez notre nouveau site  
Internet: [www.ps-ge.ch/vernier](http://www.ps-ge.ch/vernier)**

**Solidaires passionnément et  
responsables !**

**Parti Socialiste de Vernier**

p.a. Jean-Claude JAQUET  
case postale 510 – 1214 Vernier  
Email : [socialistevernier@yahoo.fr](mailto:socialistevernier@yahoo.fr)  
Tél. 079 780 24 70

# VERNIER DANCE

ECOLE DE DANSE NATHALIE LAMERS

Hip-Hop (dès 5 ans) 150.- 12 cours.  
TAE-BO, AEROBIC, GYMDOUCE (adultes) 10.- le cours.

**NOUVELLE SALLE : 6, via Monnet 1214 Vernier**

Renseignements et inscriptions : 076.371.29.05 ou [www.vernierdance.ch](http://www.vernierdance.ch)

## G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43  
Fax 022 341 67 72  
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :  
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



**Plats et Produits Orientaux**  
**Restauration Rapide**  
sur place ou à emporter  
**Ouvert de 8h30 à 21h**

Fermé le dimanche

**022 341 35 90**

1, ch. des Coquelicots 1214 Vernier

(en face du parking de Carrefour)

e-mail : [kebablevant@yahoo.fr](mailto:kebablevant@yahoo.fr)

## MARTIN Antonio

Technicien en  
électroménager



**Vente & dépannage**  
**toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92  
Natel 079 / 638 73 41

## Petites annonces - à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21, tél. au 022 306 06 22  
ou e-mail: [culture-information@vernier.ch](mailto:culture-information@vernier.ch)

### A vendre

- Fauteuil roulant électrique, parfait état. Tél. 022 796 10 38.
- Piano droit Rieger Kloss, bon état, CHF 2500.-. Tél. 076 418 55 62.

### Achat

- Particulière achète toutes sortes de broderies (nappes, draps, rideaux) et articles de décoration (lustres, miroirs, bibelots). Tél. 079 202 49 01.

### Jobs

- Jeune suisse, 20 ans, cherche petits boulots - baby sitting. Tél. 078 716 11 49

**Plutôt que des somnifères,  
prenez nos fenêtres  
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:



**Robert Vuillaume SA**  
Menuiserie - Charpente  
4, ch. des Eglantines  
1219 Genève-Châtelaine  
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes

## Ecole BER Genève

**Nouveau:** 6<sup>e</sup> spécialisée  
Classes du CYCLE et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical* ou en  
*économie*

Cours d'appui  
Français pour étrangers  
Secrétariat *médical*

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



Union Démocratique du Centre du Canton de Genève

## Election au Grand-Conseil du 9 octobre 2005

L'UDC Vernier a l'honneur de vous présenter ses 3 candidats



**Antoine Bertschy**  
Conseiller municipal



**Alexandre Monod**  
Conseiller municipal



**Francis Ballager**

**Notre priorité absolue sera la défense des intérêts des communes suburbaines et plus particulièrement de Vernier**

En 4 mots :

- **Sécurité** : Nous nous battons pour une plus grande présence de la gendarmerie dans les cités. Est-il normal que la nuit seule une patrouille soit affectée à une zone allant de Versoix au Mandement (130'000 habitants) ?

- **Logement** : Nous nous battons pour mettre fin à la pénurie... mais pas n'importe comment ! Construisons des logements en har-

monie avec l'environnement urbain immédiat et ne créons plus de ghettos en bâtissant des quartiers entiers de logement sociaux dans les communes.

- **Circulation** : Nous nous battons pour une meilleure accessibilité et des places de stationnement en suffisance au centre-ville. De plus, l'incitation n'ayant pas fonctionné pour que les pendulaires utilisent les P+R, il est temps d'instaurer des mesures

plus contraignantes afin que les rues soient rendues aux Genevois.

- **Transports publics** : Nous nous battons pour des transports en commun qui prennent en compte les nouvelles habitudes de déplacement. Le CEVA facilitera la venue des frontaliers mais rien n'est fait par les TPG pour le Verniolan qui travaille dans la ZIPLO ou l'Onésien qui doit se rendre dans la ZIMEYSA.

*Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier*

## Echo des clubs d'aînés

### Tournoi de pétanque des quatre clubs des aînés de Vernier

Le 8 juin 2005, la bise soufflait très fort au terrain de boules de l'école de Balexert. Aux environs de 14h30, je souhaitais la bienvenue à une trentaine de joueurs et joueuses mordus du jeu de boules ainsi qu'à une vingtaine de supporters. Le tournoi était organisé par le comité du club des aînés de Châtellaine-Balexert avec la précieuse collaboration de Monsieur Biagio Chiacchiari, président du club de pétanque de Balexert ainsi que son comité. Monsieur Chiacchiari procéda au tirage au sort, ce qui donna une dizaine de triplés bien mélangés entre les membres des deux clubs (seulement) présents et les habitants non membres de la commune. Il faut préciser que ce tournoi n'était pas seulement ouvert aux clubs des aînés, mais aussi à tous et toutes les bénéficiaires AVS-AI.

Malheureusement, il n'y avait pas d'inscriptions et de présence des autres clubs des Libellules et du Lignon.

Le concours se déroula dans l'harmonie avec une bise de plus en plus forte, ce qui n'empêchait pas les boulistes de tirer ou de pointer avec beaucoup de précision. Au deuxième tour, les gagnants jouaient contre les perdants. La finale se déroula dans des conditions un peu particulières, puisque des couples se sont partagé les quatre premières places. Les responsables procédaient à la distribution des prix.

Les équipes finalistes sont :

1<sup>ère</sup> : Italo, Monique et Claudine

2<sup>ème</sup> : Vincent, Eric et Roger

3<sup>ème</sup> : Vito, Umberto et René

4<sup>ème</sup> : Louis, Hélène et Merina.

Bravo à tous les participants et merci aux supporters de ce tournoi. L'après-midi s'est terminé en beauté par la verrée de l'amitié et les participants se réjouissaient déjà de revenir l'année prochaine. Le club des aînés de Châtellaine-Balexert se fera un plaisir de réorganiser ce tournoi en 2006.

En tant que néophyte de la pétanque, j'ai assisté avec beaucoup de plaisir à

ce tournoi et mes remerciements vont à tous ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette manifestation et un merci tout particulier à Monsieur Alexandre Mégroz, animateur du CAD – Centre d'animation pour retraités, pour la préparation et l'impression de nos affiches.

Gustave Volken



## Un membre du club du Lignon fête ses 102 ans !

Chaque trimestre, le club des aînés du Lignon marque les anniversaires de ses membres par un sympathique goûter.

Le 29 juin 2005, la fête fut particulièrement joyeuse car Monsieur Louis Arm, membre du club depuis fort longtemps, fêtait ses 102 ans en bonne santé, même s'il doit s'aider de deux cannes pour se déplacer ! Né au début du siècle dernier, à une époque où on s'éclairait encore avec des lampes à pétrole, il a connu tous les développements qui ont vu les premiers avions, les premières voitures, etc. Que de souvenirs ce locataire du n° 53 de l'avenue du Lignon a-t-il pu accumuler ! Monsieur Arm a chanté une chanson de son répertoire d'une voix très assurée. Nous lui adressons nos vives félicitations et souhaitons qu'il puisse vivre encore de nombreuses années de bonheur avec son épouse.

G. R.

## L'agenda des aînés

■ **Rencontre « Café-croissant - apéritif »** pour les retraités de Vernier-Village, **jeudi 1er septembre 2005 de 9h à 11h30** au club des aînés de Vernier. Venez préparer puis déguster en compagnie d'une diététicienne de l'aide à domicile des apéritifs vitaminés et stimulants.

Organisation et renseignements :  
Service social communal,  
tél. 022 306 06 70  
CAD, tél. 022 420 42 80.

■ **« Les bienfaits du mouvement et de l'alimentation dans le processus de vieillissement »**, conférence présentée par Mmes Katia Giacomini, médecin et Cathy Espy-Ruf, ergothérapeute, de la Polyclinique de gériatrie, **vendredi 2 septembre 2005 à 15h** au CAD, rte de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy. Entrée libre.

■ **Après-midi récréatif et goûter « tarte aux pruneaux »**, **le samedi**

**24 septembre dès 15h**, à la salle des restaurants scolaires du Lignon.

Inscription dans les clubs d'aînés ou auprès du service de l'action sociale et des solidarités, rue du Village 1 à Vernier, tél. 022 306 06 70.

Un bus assurera le transport selon l'horaire suivant :

- **14h20** départ à Vernier-Village devant l'école des Ranches
- **14h30** av. de Crozet, devant le local du club de Châtelaine-Balexert
- **14h40** devant le local du club des Libellules, rte de l'Usine-à-Gaz.

Démonstration de Flamenco avec Mme Ana La China et ses élèves.

Retour du bus spécial dans les différents quartiers aux alentours de 18h.

Pour les personnes handicapées, un transport spécial peut être commandé au Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70 d'ici au mardi 19 septembre.

## Groupe de soutien pour enfants en deuil

Un enfant en deuil se sent souvent seul, différent de ses camarades et hors du monde des adultes. Sa douleur n'est pas toujours visible car, pour ne pas attiser la peine de ses proches, il a tendance à passer sous silence ses angoisses et ses questions.

Le groupe pour enfants en deuil est un lieu où il peut parler librement de ce

qu'il ressent et vit, pour intégrer à sa manière la perte.

Mis sur pied par la Fondation à but non lucratif As'trame, des groupes sont organisés au centre paroissial protestant du Lignon.

Le parcours d'un groupe se déroule sur 5 rencontres de 1h30, le mercredi matin. Ils accueillent en moyenne 5 enfants dès 4 ans.

Une participation financière de CHF 250.- est demandée pour l'ensemble du parcours. Mais des arrangements sont possibles en cas de difficultés.

Pour tous renseignements:  
Fondation As'trame  
Tél. 021 648 56 56  
[info@astrame.ch](mailto:info@astrame.ch)  
[www.astrame.ch](http://www.astrame.ch)

## L'Avenir à la fête de la musique

Le dernier week-end de printemps a été, comme chaque année, un superbe week-end en musique : la Fête de la Musique 2005 battait son plein dans tout le canton !

Notre société n'a pas manqué à l'appel, puisque trois concerts ont été donnés le dimanche 19 juin.

Tout d'abord au Lignon, dans le cadre de la Fête de la Musique de Vernier, où le groupe Baïana Split, dans sa nouvelle formation de trio, a donné un concert de WorldMusic musclé.

Puis, les orchestres de l'Avenir, réunissant tous les musiciens des plus petits aux plus expérimentés, ont joué sous la baguette du directeur musical

Daniel Cloux.

Le soir, Baïana Split - trio atypique formé par Daniel Cloux, Sylvie Bossi et Thierry Paley - avait le plaisir de se produire sur la jolie petite scène de la Cour du Orze, rue Calvin, à l'occasion de la Fête de la Musique de Genève. Un public nombreux s'était déplacé pour l'entendre. L'ambiance était très sympathique et le public de tous âges a chaleureusement accueilli la musique atypique interprétée par les deux accordéonistes et le batteur du groupe.

Ce fut un joli week-end, ensoleillé et plein de couleurs musicales.

Merci aux organisateurs et à l'année prochaine !

### NOUVEAU

### DÈS SEPTEMBRE PROCHAIN

#### Nouveau jour de cours de l'école

Le lundi à l'école de Châtelaine

Instrument : accordéon

Professeur : Daniel CLOUX

Contact : 021 825 40 09

ou 078 744 50 71

#### Cours de batterie et solfège

Au Grand-Lancy

Professeur : Thierry PALEY

Contact : 022 792 01 89

ou 079 743 69 55

## Les samaritains de la commune organisent

### Un don du sang le mercredi 31 août 2005 de 15h à 19h30

à la salle communale d'Aire (ch. du Grand-Champ 11)

### Des cours de sauveteurs

(obligatoire pour le permis de conduire)

En 1 week-end : les 9 et 10 ou les 23 et 24 septembre 2005 au Bâtiment de la Sécurité de Vernier, via Monnet

### Informations et inscriptions :

Tél. 022 827 37 57 du lundi au vendredi de 13h à 17h

## L'atelier d'art du Poisson Bouge

L'atelier du Poisson Bouge est ouvert tous les mardi soirs de 18h30 à 20h ainsi que le jeudi de 15h à 17h30. Faire de la gravure, à l'eau forte ou à la pointe sèche, mélanger les encres et imprimer vos œuvres sera une découverte certaine de vos talents.

Une presse, des bains d'acide, du papier et des plaques de zinc vous attendent.

Si vous connaissez déjà la technique, vous pouvez avancer dans votre création de manière autonome.

Si vous n'avez jamais fait de gravure, vous pourrez vous initier aux techni-

ques les plus simples.

L'atelier est ouvert toutes les semaines en période scolaire.

Dix séances non consécutives, selon vos disponibilités contre une contribution de CHF 250.-.

Nous fournissons tout le matériel et vous disposez librement de vos œuvres. Reprise des activités : mardi 6 et jeudi 8 septembre.

Inscriptions :

[le.poisson.bouge@protestant.ch](mailto:le.poisson.bouge@protestant.ch)

Av. de Châtelaine 86

1219 Châtelaine

Tél. 022 796 82 19 (répondeur)

**Vernier**  
dès aujourd'hui

**coop**

**+ de choix  
+ de plaisir**



**Un magasin tout en fraîcheur!**

**BON**



**coop**

**10%**

**DE RABAIS SUR TOUT L'ASSORTIMENT**

Bon valable une seule fois, le jour de votre choix  
jusqu'au 3 septembre 05 uniquement au magasin:

**COOP VERNIER**



2 063000 394515

Rabais non applicable sur: consignes, spiritueux/apéritifs, tabacs, sacs poubelle soumis à la taxe, timbres/quittances, chèques Reka, chèques-cadeaux, accessoires en location, Lotto/Toto, vignettes, cartes téléphoniques, articles vendus en kiosque, nettoyage à sec, restaurant.

## Canal 29 souffle ses 30 bougies...

*et vous convie à une journée «Porte Ouverte» le samedi 17 septembre 2005*

On dit souvent que l'on finit par ne plus voir ce qui est sous nos yeux ou plus exactement depuis combien de temps tel ou tel chose est présente dans notre paysage. Il en va de même de la petite lucarne qui s'est ouverte un jour sur la vie de notre commune.

Je dois avouer que c'est une sensation bizarre ; très régulièrement lors de nos entretiens en reportage, nos intervenants nous demandent : « Depuis combien de temps Canal 29 existe-t-il ? » et inmanquablement la réponse surprend.

Et vous, savez-vous depuis combien de temps notre association existe ?

Si vous regardez nos programmes ou si vous êtes un habitué de ces colonnes, vous devriez connaître la réponse : notre association fête cette année ses trente ans d'existence.

Pas mal pour des amateurs bénévoles!

Nous n'allons pas vous compter à nouveau toute notre histoire, mais prenons quelques points de repères :

- 1975 création de l'association
- 1977 première émission
- 1979-1982 émission hebdomadaire
- 1987 reprise de l'expérience
- 1991 relance du programme sans interruption jusqu'à ce jour

Durant ces trois décennies, de «A à Z», ou si vous préférez de Philippe Aubert à Georges Zufferey, ils sont

une quinzaine de Conseillers administratifs et de Maires qui sont apparus un jour ou l'autre sur le petit écran. Sans parler des nombreux Conseillers municipaux qui ont couru en tous sens sur nos lignes cathodiques, les Conseillers d'Etat et même des Conseillers Fédéraux. La chronique «30 ans d'images pour vous» qui revient régulièrement au fil de nos émissions tente de faire revivre quelques uns de ces instants, magiques ou parfois étonnants, drôles souvent, témoins de 30 années de la vie de notre commune.

**Pour marquer cet anniversaire dignement, nous organisons une journée « Porte Ouverte » le samedi 17 septembre à partir de 11h30.**

A midi nous ferons une photo souvenir de nos membres mais aussi avec tous nos fidèles téléspectateurs.

Alors si vos pas vous conduisent à Avanchet à cette date, n'hésitez pas à venir visiter nos installations et nous nous ferons un plaisir de vous offrir le verre de l'amitié.

A 17h00 la manifestation se terminera et nous reprendrons notre travail avec le ferme espoir d'amener votre télévision à ses 40 ans (le temps passe tellement vite...!)

Bernard Pattyn  
Président A.V.A.

## Club athlétique de Vernier

Société de gymnastique pour garçons et filles vous propose ses cours selon les horaires suivants :

**Athlétisme** à l'école de Vernier-Place

7-9 ans lundi de 17h à 18h30

10-13 ans jeudi de 17h30 à 19h

dès 14 ans lundi de 18h30 à 20h et jeudi de 19h à 20h30

**Gymnastique générale** à l'école des Ranches

Parents-enfants lundi de 16h30 à 17h15 et de 17h15 à 18h

Enfantines vendredi de 16h30 à 17h30

Les cours débiteront la semaine du 5 septembre. Les inscriptions ont lieu sur place, aux mêmes jours et heures, avec les parents.

# Inscrivez vos enfants aux cours de la Fanfare municipale

Vous souhaitez que votre enfant apprenne la musique avec des professionnels diplômés du Conservatoire mais sans devoir vous déplacer jusqu'en ville ?

Alors n'hésitez pas plus longtemps et inscrivez-le aux cours de solfège et d'instruments de la Fanfare municipale de Vernier.

Les cours ont lieu dans votre commune, à la rue du Village, à l'école des Ranches I et au local de la fanfare au chemin de Poussy.



Les jeunes de la FunPhare en concert

## La rentrée à l'Alibi

■ **Lundi 5 septembre**, réouverture de l'Alibi à 16h

■ **Tous les mercredis**, ouverture de 10h à 18h avec repas à midi (CHF 5.-).

■ Du mercredi 7 au dimanche 11 septembre : participation au Swiss World Festival, stand tri des déchets, possibilité de petits jobs pour les jeunes. (renseignement à l'Alibi)

### Petit rappel de nos horaires :

Du lundi au vendredi de 16h à 18h  
Le mercredi de 10h à 18h accueil libre avec repas (5 frs)

Contact et Info : **022.341.04.08**  
ou [mq.vernier@fase.ch](mailto:mq.vernier@fase.ch)

Ils reprendront au début septembre. Les instruments enseignés dans notre école sont :

- **Les cuivres** : trompette, cornet, trombone, baryton, basse.
- **Les bois** : saxophone, clarinette, flûte traversière, flûte à bec.
- **Les percussions** : tambour, batterie, xylophone, etc.
- **Le piano**
- **Le violon**
- **Le chant** (dès 15 ans)

Après une année de solfège, votre enfant pourra choisir un instrument et il suivra en parallèle, son cours de solfège et son cours d'instrument.

Dès la 3ème ou la 4ème année, selon ses progrès, il pourra entrer dans la formation musicale des jeunes, la FunPhare, afin de se familiariser avec

la musique de groupe. Par la suite, il pourra alors intégrer la fanfare municipale.

### Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de

- Mme Caroline BOCHATAY, administration, tél. 022 796 31 32
- M. Philippe BERTHOUD, Directeur de musique, tél. 022 793 18 53
- M. Georges BAECHLER, Président tél. 022 341 12 73

### Tarifs :

Cours de solfège (collectif)  
CHF 400.- / an

Cours d'instrument (individuel)  
dès CHF 600.- / an

Cours de piano, violon et chant (individuel) dès CHF 1100.- / an

Cours pour adultes  
dès CHF 1100.- / an

